



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
29.06.2021

L'an deux mil vingt et un et le cinq juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/46

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mmes TEULIER, GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mmes COUVREUR, GAVALDA, Mr TAUZIN Mme FARIZON, Mrs SALOMON, MASSON, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

Absents : Mr GALINIÉ procuration à Mme GAVALDA
Mr DEMAZURE procuration à Mr CAYRE
Mr MARIE procuration à Mme MILIN
Mme RAINESON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, excusés
Mr BALOUP.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget.

**BUDGET GENERAL
DECISION
MODIFICATIVE N° 1**

Il convient notamment :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 9 000 €

- Inscrire les crédits nécessaires afin de traiter les admissions en non-valeur présentées par M. le responsable du service de gestion comptable d'Albi (+ 9 000 €). Cette dépense est compensée par l'inscription en recette d'un même montant correspondant au remboursement pour le budget annexe « eau potable » de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Recettes : 9 000 €

- Inscrire le montant à percevoir par le budget annexe « eau potable » de la communauté d'agglomération de l'Albigeois correspondant aux admissions en non-valeur des factures d'eau antérieures à 2020 (+ 9 000 €).

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 463 000,00 €

- Inscrire les crédits nécessaires à l'enfouissement des réseaux (+ 54 000 €) ;
- Ajuster des crédits prévus pour l'aménagement du terrain de boules des Avalats (+ 7 500 €) ;
- Ajuster les crédits pour la réfection de la cour de l'école maternelle Louisa Paulin (+ 360 €) et de la cour de l'école maternelle René Rouquier (+ 9 700 €) ;
- Inscrire des crédits complémentaires pour la sécurisation de l'école René Rouquier (+ 22 600 €) ;
- Inscrire les crédits nécessaires à l'aménagement d'une aire de jeux (+ 23 000 €) et d'une aire de fitness au sein du parc François Mitterrand (+ 20 000 €) ainsi que pour la réhabilitation de l'aire de jeux du Pilon (+ 5 500 €) ;

Adopté à l'unanimité

Créer une autorisation de programme pour l'aménagement de l'îlot Albet d'un montant de 864 000 € TTC et ajuster les dépenses prévues en fonction des crédits de paiement 2021 (+ 61 000 €). Les crédits de paiement prévisionnels sont inscrits en fonction des éléments connus à ce jour, en dépenses et en recettes. Ils seront réajustés tout au long de la durée de vie de l'opération, en fonction notamment des montant définitifs des travaux qui ne seront connus qu'après notification des marchés publics et en fonction du montant des subventions qui n'ont pas encore été notifiées ;

Diminuer l'enveloppe prévue pour l'acquisition de terrains (- 203 660 €) ;

Inscrire les crédits nécessaires sur l'opération de compte de tiers pour la lutte contre les moustiques (+53 000 €). Cette dépense est entièrement compensée par une recette équivalente.

Inscrire les dépenses d'ordre liées aux écritures de transfert des études au compte de travaux en cours (+ 410 000 €). Cette dépense d'ordre est compensée par une recette d'ordre en investissement pour un montant équivalent.

Recettes : **463 000,00 €**

Inscrire les recettes sur l'opération de compte de tiers pour la lutte contre les moustiques (+53 000 €).

Inscrire les recettes d'ordre liées aux écritures de transfert des études au compte de travaux en cours (+ 410 000 €).

A cet effet, il est proposé d'adopter la décision modificative présentée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°10/18 du conseil municipal du 29 mars 2021 adoptant le budget primitif de la commune.

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer une autorisation de programme pour l'aménagement de l'îlot Albet sur le budget communal 2021 pour un montant de 864 000 € TTC selon les crédits de paiement prévisionnel ci-dessous :

Exercice	2021 prévisionnel	2022 prévisionnel	2023 prévisionnel	Total autorisation de programme
Crédits de paiement prévisionnels (€ TTC)	121 000,00 €	700 000,00 €	43 000,00 €	864 000,00 €
<i>dont : opération 202107</i>	121 000,00 €	700 000,00 €	43 000,00 €	864 000,00 €
Recettes Prévisionnelles	121 000,00 €	621 118,28 €	121 881,72 €	864 000,00 €
<i>dont : Autofinancement et emprunt FCTVA</i>	121 000,00 €	601 269,44 €	- €	722 269,44 €
		19 848,84 €	121 881,72 €	141 730,56 €

ADOPTE la décision modificative n°1 du budget primitif du budget principal tel que présentée ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le 08/07/2021

SLO

ID : 081-218102572-20210705-2021DEL46-DE

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libellé	Dépenses	Recettes
FINA	020	6541		FINA	ADM	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	9 000,00	
FINA	01	7588		FINA	EAU	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		9 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT							9 000,00	9 000,00
PROXIMITE	12	45811		ENV	MOUSTIQUES	OP POUR CPTÉ DE TIERS MOUSTIQUES	53 000,00	
FINA	01	2313		FINA	ORD	CONSTRUCTIONS	410 000,00	
DST	823	2188	201916	AMUR	ESP VERT	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 500,00	
DST	020	2111	201917	FONC	TERRAIN	TERRAINS NUS	-203 660,00	
DST	822	21534	201919	MOGE	AMENAGEMENT	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	54 000,00	
DST	211	21312	201910	BASC	MRR	BATIMENTS SCOLAIRES	9 700,00	
DST	211	21312	201910	BASC	MLP	BATIMENTS SCOLAIRES	360,00	
DST	414	2188	202009	ENV	PARCFMIT	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 000,00	
DST	414	2128	202009	EQSP	BOULAVAL	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	7 500,00	
DST	824	2151	202102	ENV	PARKROUQUI	RESEAUX DE VOIRIE	22 600,00	
DST	824	2315	202103	ENV	ALBET	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	-60 000,00	
DST	824	238	202107	ENV	ALBET	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	121 000,00	
PROXIMITE	12	45821		ENV	MOUSTIQUES	OP POUR CPTÉ DE TIERS MOUSTIQUES		53 000,00
FINA	01	2031		FINA	ORD	FRAIS D'ETUDES		410 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT							463 000,00	463 000,00

Pour extrait conforme,
 SAINT-JUERY, le 7 juillet 2021
 David DONNEZ,
 Maire,



David Donnez